



## SPORT EN FRANCE, LA CHAÎNE DU MOUVEMENT SPORTIF

### Demande de diffusion d'une production audiovisuelle existante

La chaîne de télévision du mouvement sportif, dénommée SPORT EN FRANCE, est éditée à la demande du CNOSF par son prestataire Media365 et diffusée via IP, câble, satellite et plateformes digitales (Replay, VOD...) : **Orange** (174), **Bouygues** (192), **FREE** (190), **SFR** (129) **CAN'L** (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et [www.sportenfrance.com](http://www.sportenfrance.com)

Le CNOSF propose aux fédérations et groupements membres ainsi qu'aux CROS/CDOS/CTOS qui en feront la demande, de diffuser sur la chaîne les productions audiovisuelles réalisées avec leurs prestataires après analyse éditoriale, juridique et technique.

#### 1. DEMANDEURS ELIGIBLES :

- Fédérations et groupements membres du CNOSF
- CROS/CDOS/CTOS

Toute demande d'une ligue sportive, d'un club ou d'un organisateur de compétition sportive devra être portée par une fédération ou un groupement membre du CNOSF. Le CNOSF refusera toute demande non portée par une fédération.

#### 2. PRODUCTIONS ELIGIBLES :

<b>Obligations éditoriales</b>	Production en lien avec le sport français : développement de la pratique, événement sportif (priorité aux compétitions internationales), découverte du Mouvement sportif, etc.
	Production intemporelle, non datée.
	Production commentée en langue française.
	Production objective, apolitique (non partisane), respectant l'image, les droits marketing (ambush) et les valeurs du CNOSF et du Mouvement sportif français et international.
<b>Obligations juridiques</b>	Production <b>libre de tous droits</b> au profit du CNOSF, directement ou indirectement, comprenant notamment les droits d'exploitation des manifestations (organisateur, fédération internationale, ayant-droits, autre), <u>droits d'image des personnes et des lieux de prise de vue, droits d'auteur et d'artiste interprète (musique), droits voisins (réalisateur), droits marketing (marques et partenariats), etc.</u>
	Des pièces justificatives pourront, le cas échéant être demandées, ainsi que le relevé des musiques exploitées pour permettre à l'éditeur de procéder à la déclaration SACEM.
	Respecter les impératifs <b>législatifs et réglementaires</b> des productions audiovisuelles contrôlées par le CSA, notamment concernant <u>l'affichage de marques, la loi Evin, la protection des mineurs, etc....</u>
	<b>Pour les événements nationaux :</b> Garantie d'exploitation des droits en France, territoires d'Outre-mer et Nouvelle Calédonie pour une diffusion broadcast et une exploitation monde pour une diffusion digitale (réseau Internet).

C.N.O.S.F – Maison du Sport français

1, avenue Pierre de Coubertin 75640 Paris cedex 13 – Téléphone 01 40 78 28 00 – Télécopie : 01 40 78 29 51 – [www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com)  
Fondé en 1908 – reconnu d'utilité publique par décret du 6 mars 1922

Ce document est disponible sur l'espace [l'E-Cnosf](#).

	<b>Pour les évènements internationaux :</b> Garantie d'exploitation des droits en France, territoires d'Outre-mer et Nouvelle Calédonie pour une diffusion broadcast et une exploitation monde pour une diffusion digitale (réseau internet), sous réserve de la disponibilité des droits régis par les ayants-droits (fédérations internationale, européenne).
<b>Obligations techniques</b>	Support : Fournir un PAD (Prêt à diffuser) idéalement 3, 6, 13, 26 ou 52 minutes ou directs commentés prêts à diffuser ; toute autre durée pourra être étudiée sur demande
	Format : Qualité broadcast ou supérieure à Full HD : 1920 x 1080

## ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

---

### 1. DEMANDEUR :

- Fédérations et groupements membres du CNOS
- CROS/CDOS/CTOS

- **Dénomination**.....
- **Représentée par**.....
- **En qualité de** ....., dûment habilité aux fins des présentes
- **Désigne comme référent de sa structure pour suivre le dossier :**
  - Nom :.....
  - Prénom :.....
  - Fonction :.....
  - Téléphone :.....
  - Courriel :.....

### 2. PRODUCTION PROPOSEE PAR LE DEMANDEUR :

- Intitulé de la production : .....
- Description du contenu éditorial / synopsis / date : (un dossier de présentation de l'opération peut être envoyé en annexe de ce document)  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....
- Durée de la production : ..... heure(s) ..... minute(s) ..... seconde(s)

### 3. TYPE DE PRODUCTION ET MOYEN DE LIVRAISON (à la charge exclusive du demandeur).

Cochez votre choix :

- PAD (Prêt A Diffuser)**
  - Dépôt sur le serveur FTP : <ftp.reworldmedia.com> - Identifiant : ext\_cnospf – Mot de passe : mKupSnn8  
*Merci de nous notifier de votre dépôt par mail à [mediatisation@cnospf.org](mailto:mediatisation@cnospf.org)*
  - Clé USB ou disque dur (adressé à Media365, à l'attention de Sport en France, 8 rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne Billancourt)

**C.N.O.S.F – Maison du Sport français**

1, avenue Pierre de Coubertin 75640 Paris cedex 13 – Téléphone 01 40 78 28 00 – Télécopie : 01 40 78 29 51 – [www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com)  
Fondé en 1908 – reconnu d'utilité publique par décret du 6 mars 1922

Merci de nous notifier votre envoi par mail à [mediatisation@cnosf.org](mailto:mediatisation@cnosf.org)

Autre :

.....

**Flux direct TV, commenté en français,  
Retransmission de compétition sportive se déroulant en France, commentée en français :**  
*Priorité donnée aux évènements internationaux*

La période de diffusion jour(s) et horaires(s) précis :

.....

Le prénom et nom du(es) journaliste(s) et commentateur(s) :

.....

Moyen de transmission du(es) flux :

.....

Autre :

.....

**Remarque :** La diffusion TV en direct est soumise à des coûts induits pour la récupération du flux par la chaîne. Ces coûts sont à la charge de la fédération. Un devis établi par la chaîne sera proposé dans ce cas.

**4. DATE DE LIVRAISON/TRANSMISSION ENVISAGEABLE :** ...../...../.....

**5. DEMANDE DE DIFFUSION :**

- Sur les supports suivants :
  - **Chaîne TV SPORT EN FRANCE**, éditée à la demande du CNOSF par la société Media365 par câble, satellite et numérique (site Internet)
  - **Plateformes numériques de vidéos à la demande (VOD...)**
- Pour la période : du ...../...../..... au ...../...../.....

**6. BILLBOARD :**

Le parrainage de la diffusion d'une production (« billboard ») sur la chaîne Sport en France est donné à titre gracieux au demandeur, pour ses partenaires, sous réserves de respecter les conditions et modalités suivantes :

- Dans le cadre d'une diffusion d'un PAD de 26 minutes ou plus, d'une compétition en direct ou en différé.
- Dans la limite de 2 partenaires maximum en entrée et/ou sortie.
- Le parrainage prend la forme d'une annonce de 6 secondes pour citer la MARQUE, seule sans offre publicitaire : « ce programme vous est présenté par MARQUE », « ce programme vous a été présenté par MARQUE ».
- L'annonce est livrée pour validation, 6 jours avant la première diffusion, au format HD, 16/9, 1920x1080.
- Cette offre est réservée aux partenaires désignés par la fédération.

**Remarque :** Il est formellement interdit pour la fédération de commercialiser ce parrainage ni à des partenaires ni à des tiers non partenaires de la fédération. Seul l'éditeur de la chaîne Media365 est juridiquement habilité à le faire sur demande du CNOSF.

## 7. LE DEMANDEUR ATTESTE :

1. Être une fédération ou un groupement membre du CNOSF, un CROS, CDOS, CTOS.
2. Accepter les conditions précitées, liées aux productions réalisées dans le cadre de cette action.
3. Autoriser l'inscription du nom du demandeur ou de l'intitulé de la production à une ou plusieurs reprises dans les annonces de diffusion (presse, réseaux sociaux) du contenu diffusé.
4. Autoriser l'exploitation d'extraits desdites productions aux fins d'annonce et de promotion.
5. Garantir le CNOSF et ses prestataires contre toute revendication liée à l'exploitation des images et productions précitées, pendant toute la durée des droits et renonce à tout recours.
6. Reconnaître qu'au regard des aléas de la diffusion audiovisuelle, des impératifs éditoriaux, et d'éventuels cas de force majeure, le CNOSF ne saurait garantir la diffusion effective du programme. Le demandeur renonce à tout recours contre le CNOSF et/ou ses prestataires en cas de problème de diffusion ou d'absence de diffusion.

---

### Dossier de demande de diffusion sur la chaîne SPORT EN FRANCE à retourner :

- Par email à [mediatisation@cnosf.org](mailto:mediatisation@cnosf.org)

#### Pour être complet, le dossier devra comprendre :

- La présente « demande de diffusion » dûment complétée,
  - a. Paraphée, signée, avec la précision du nom et qualité du signataire,
  - b. la date, le timbre (tampon) et la mention « lu et approuvé »
- Lien de visionnage, dépôt sur le FTP, ou à défaut l'envoi de la production via une clé USB ou un disque dur.
- Détails du moyen de transmission fourni par le demandeur pour un flux direct.

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

#### Prochaines étapes :

- Les **demandes seront étudiées** en comité éditorial dans un délai de 4 à 6 semaines à réception du dossier complet. Le CNOSF notifiera par email la validation de la diffusion ou le refus justifié.
- En cas de validation, nous vous prions de déposer la production finale dans votre dossier sur le serveur FTP en nous notifiant par email à l'adresse [mediatisation@cnosf.org](mailto:mediatisation@cnosf.org)
- Le CNOSF **confirmera au demandeur par écrit la(es) date(s) de diffusion** dans les meilleurs délais.

Dossier suivi par Louis KNUSMANN – Tél. : 01 40 78 29 53 – [mediatisation@cnosf.org](mailto:mediatisation@cnosf.org)

**Ce document est disponible sur l'espace [l'E-Cnosf](#).**

---

Fait à ....., le...../...../.....

#### Signature du représentant légal du demandeur

*Précédée du Prénom, Nom en toutes lettres*

*et de la mention « lu et approuvé » + tampon*

**C.N.O.S.F – Maison du Sport français**

1, avenue Pierre de Coubertin 75640 Paris cedex 13 – Téléphone 01 40 78 28 00 – Télécopie : 01 40 78 29 51 – [www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com)

Fondé en 1908 – reconnu d'utilité publique par décret du 6 mars 1922

Ce document est disponible sur l'espace [l'E-Cnosf](#).